

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Date d'inspection Le 13 août 2026	
Nom de l'établissement Halte des Découvertes		Numéro de permis 2024147	
Adresse 385 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mahee Bujold	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio enfants/éducatrice est respecté lors de l'inspection pour le renouvellement du permis.
 Observations: À mon arrivée, les enfants mangeaient leur dîner, qui est fourni par les parents. Lors des jeux libres, les enfants s'amuse à faire des constructions avec des blocs Lego, à dessiner, à manipuler de la pâte à modeler, à écouter de la musique et à chanter des chansons. L'éducatrice discute et interagit avec les enfants. L'éducatrice a fait une activité de peinture avec les enfants.
 Discussions avec l'éducatrice concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.
 La halte scolaire respecte les exigences de la Loi sur les services à la petite enfance et de ses règlements concernant les permis.
 Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.

original signé par
Mahee Bujold

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 mars 2026

Date

original signé par
Naomie Pelletier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"